



Entorse à la règle

## Un timbre à l'effigie de la famille CHARRON



Le cas de la famille de M. Jacques Charron est unique dans les annales des Postes canadiennes. Sans s'en rendre compte et sans jamais le reconnaître officiellement, le ministère des Postes a émis en 1974 (Scott no. 631) un timbre de 8 cents offrant comme sujet une famille effectuant une randonnée à vélo dans un parc boisé, mais une famille bien vivante dont tous leurs parents, amis et voisins ont reconnu facilement les traits.

La figurine postale, de couleur bleue, rayée de lignes qui dissimulent l'image fuyante de l'emblème des Jeux olympiques de Montréal, révèle nettement quatre membres de cette petite famille de cinq qui habite toujours Hull, dans la province de Québec.

A l'extrême gauche se trouve l'aînée, Louise, 13 ans; puis la mère, Madame Lucille Charron; et le père,

La photo originale de Crombie McNeill qui a servi à composer le timbre de 8 cents émis en 1974. Quelques retouches y ont été apportées, notamment le rapprochement du vélo de droite auprès du reste de la famille.

M. Jacques Charron, fonctionnaire au ministère fédéral de la Main d'Oeuvre et de l'Immigration, à Ottawa; enfin, une autre fillette, Martine, neuf ans.

(Les âges cités ici sont ceux que les enfants avaient au moment où la photo fut prise il y a maintenant plus de deux ans).

Un bambin, Pierre-André, qui se dissimule derrière sa mère, n'a pas été capté par la lentille photographique mais la photo originale révèle une partie de sa jambe.

En comparant la photo originale et le timbre émis par les Postes, on note un petit changement: le vélo porteur d'un panier, que monte Martine, a été rapproché du peloton et ainsi l'arbre passe-t-il de gauche à droite de la jeune fille.

Sur la vignette du timbre, également, on a effacé la jambe du garçonnet monté derrière sa mère.

Le reste est la réplique exacte de la scène croquée certain samedi d'automne dans les bois du parc de la Gatineau par le photographe Crombie McNeill travaillant pour le compte d'Information-Canada.

Lorsque la maison Hunter, Straker Templeton Limited, de Toronto, fut chargée de réaliser cette série de timbres représentant la récréation et l'usage sain que les Canadiens peuvent faire de leurs loisirs, un comité arrêta son choix sur cette photo en puisant aux archives d'Information-Canada. La photo des Charron à vélo avait servi à illustrer un reportage dans une publication d'Information-Canada intitulée Fotimedia. Une autre photo de la famille Charron prise à la même occasion, a orné l'annuaire téléphonique d'Ottawa l'année suivante.

Aux termes de la loi des Postes, il est interdit de publier la photo de personnes vivantes sur les timbres canadiens, à l'exception des membres de la famille royale.

Cette entorse à la loi a donc fort embarrassé le ministère des Postes, bien que, comme l'a expliqué un haut fonctionnaire, M. Harold Nightingale, l'intention des autorités postales n'était pas de présenter un timbre à l'effigie de la famille Charron, mais d'illustrer le thème de la récréation en famille.

Et c'est pourquoi le ministère des Postes ne pourra jamais reconnaître l'identité d'une famille en particulier. Du reste, les trois autres timbres de la même série en bleu, sont aussi tirés de photos qui doivent nécessairement présenter des personnes vivantes mais dont l'identification n'a pas été faite, à moins qu'elle ait été soigneusement cachée.

Entre-temps, la famille Charron peut s'enorgueilir d'avoir accédé au timbre-poste. La photo de famille a toute validité pour affranchir le courrier à 8 cents.

De là à captiver l'intérêt des philatélistes, il n'y avait qu'un pas qui a du reste été vite franchi. Des centaines et des centaines de collectionneurs ont demandé aux Charron d'autographier des plis du 1er jour portant le timbre à leur effigie.

Les membres de la famille Charron qui ont tout récemment participé à la kermesse philatélique de l'UPJM, KERPHILA 76, répondent habituellement volontiers à de telles demandes.

Une série de 100 plis 1er jour autographiés et numérotés de 1 à 100 ont été vendus \$10 pièce à KERPHILA 76 pour contribuer au financement d'un projet de voyage en France par les jeunes philatélistes de l'UPJM.

Il en reste cependant encore quelques-uns et M. Charron est en mesure de satisfaire les demandes qui pourront lui être adressées. Il suffit de lui écrire au 2, rue Saint-Thomas, Hull.



Une famille beaucoup plus nombreuse que celle des Charron apparaît au complet sur un timbre de la République centrafricaine.

Il s'agit de la famille du président Bokassa qui comprend neuf membres. Et tout le monde y est!